

PREMIER JOURNAL... Abon. annuel, 94. Abon. semestriel, 52.

LE JOURNAL DE QUEBEC

MONITEUR DU PASSÉ ET DU PRÉSENT A L'AVANTAGE DE L'AVENIR.

PREMIER JOURNAL... 6 lignes et au-dessous, 2s. 6d.

Ce journal se publie les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, par AUSTIN CÔTÉ et JOSEPH CAUCHON, avocat, rédacteur-proprétaire...

Matières Religieuses.

LE CLERGE CATHOLIQUE DURANT LES GRANDES CALAMITÉS.

Oh! que j'ai souvent désiré, depuis, me retrouver avec le bon député pour savoir ce qu'il pensait de la réplique! Jadis, ainsi, les sceptiques demandaient du temps de la régence: A quel bon les Capucins?

Dès que le fléau fut dans Paris, M. de Quelen rompit son ban et reparut. Il pensait, comme Fénelon, que les évêques aussi ont leurs jours de bataille, et il n'était pas homme à manquer au rendez-vous du péril.

Les passions l'avaient condamné à la retraite, mais l'heure était venue pour lui d'exercer, contre les passions humaines, les sublimes représailles de la croix.

Le danger de plus ne put arrêter son zèle; le nouveau Charles Borromée, il franchit le seuil de l'hospice, visita toutes les salles, s'arrêta auprès des lits, apprend avec bonheur que la plupart des malades ont pu recevoir les secours de la religion.

Tout le clergé de Paris suit la noble initiative de son archevêque. A sa voix, l'abbé Garnier, supérieur-général de la Congrégation de Saint-Sulpice, offre son séminaire pour recevoir les cholériques, et ses élèves pour servir d'infirmiers.

Uniques ne font pas défaut, et un grand nombre de jeunes gens du faubourg Saint-Germain, parmi lesquels on compte MM. de Kergorlay, de Vagué, et de Champagny, s'offrent comme infirmiers ou comme visiteurs.

Enfin, dans le Mandement qui ordonnait des prières pour la cessation du fléau, Mandement écrit au pied de la croix, le 18 avril, un des jours de la Semaine-Sainte, l'Archevêque disait avec une exprimable tendresse: "L'âme toute remplie des émotions que font naître ces jours lugubres et solennels, nous éprouvons le besoin, en vous exhortant à la pénitence, aux prières et aux bonnes œuvres, de vous parler aussi de la sollicitude pastorale qui nous attend."

Il dit vrai, le pieux et noble archevêque, car toutes ses actions étaient en harmonie avec ses paroles. On le vit transporter dans ses bras de malades atteints du fléau, dans un temps où l'on discutait encore sur la question de savoir si le choléra était ou n'était pas contagieux.

Maintenant, comparez à ces scènes les scènes peintes par M. Sue, les égorgements du parvis Notre-Dame, le carrier gigantesque dépeçant en lambeaux sanglants Goliath que la hideuse Ciboule a abattu en lui crevant l'œil d'un coup de sabot, la dernière orgie de Couche-tout-Nu, son duel à l'eau-de-vie avec le montreur de bêtes, les bouffonneries impies de Ninimoulin, la mascarade du choléra, les plaisanteries nautogabondes de la multitude sur la voiture des morts, le spectacle de ce cadavre en putréfaction qui, sortant de sa bière brisée, roule sous les pieds des chevaux

qui importent la voiture de Madame de Morjival, et dites de quel côté est la supériorité, même au point de vue littéraire, et ce qu'il y a de plus dramatique, de plus beau, au point de vue de l'art, de plus capable de frapper l'esprit et de remuer le cœur, le choléra tel qu'il apparaît dans le roman de M. Sue, ou le choléra tel que le peint l'histoire?

Encore n'avons-nous pas tout dit. Tandis que l'archevêque parlait de Dieu aux mourants, un grand nombre d'entre eux, avant d'entrer dans l'éternité, jetaient un regard en arrière. Les pères expirants, les mères agonisantes, conservant la chaleur de l'amour au milieu du froid de la mort, lui parlaient de leurs enfants orphelins demeurés sans protecteurs dans leurs berceaux abandonnés.

Voilà ce que fut le christianisme au temps du choléra, voilà ce que fit le clergé. Aussi ce fut de cette époque que data cette heureuse réaction des esprits en faveur du catholicisme, plus tard interrompue et suspendue seulement, de moins nous l'espérons, par les imprudences de quelques-uns et par les mauvaises passions des autres, auxquelles M. Sue sert d'interprète et d'auxiliaire.

Il lui a convenu de jeter un voile sur toute cette partie du choléra, si honorable pour l'humanité, et de dévoiler au contraire, en l'exagérant par des détails pués dans une imagination naturellement tournée au mélodrame, le côté hideux du fléau. Il a pensé que ce serait une belle et noble chose de diffamer ces prêtres que l'histoire vient de nous montrer offrant leurs maisons pour hospices, et s'offrant eux-mêmes pour infirmiers, pardonnant, priant, secourant, consolant les malades, adoptant les orphelins, et il s'est donné la joie de les représenter comme des factieux qui, par leurs placards incendiaires, excitaient le peuple au désespoir et au meurtre, comme des capteurs de testament et des cupidités qui empoisonnent l'agonie de M. Hardy d'ascrétisme et d'opium pour s'emparer de sa part de succession, comme des lâches qui fuyaient à l'aspect des cholériques, comme des intrigants qui parcouraient les mansardes, non pour y soigner des malades et y secourir des pauvres, mais pour y découvrir des Rose-Pompon fringantes et hardiment décolletées, et les jeter en travers des amours des héritiers et des héritières qu'ils voulaient déposséder.

Tel était en 1769, et tel est encore aujourd'hui on a peu pu l'intérieur de cette habitation, que la mère de l'empereur fit entretenir avec un soin particulier. Après la mort de Mme Bonaparte, à Rome, l'autorité municipale d'Ajaccio fit abattre quelques vieilles maisons inhabitées attenantes à cette maison, qui se trouve à présent, pour ainsi dire, isolée, et donna à cette place le nom de place Letitia.

PENSIONNAT DES URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES.

Liste des prix décernés aux demoiselles de cet établissement aux exercices littéraires du 20 et 21 août 1845.

PREMIÈRE CLASSE.

La croix d'honneur, le premier prix d'excellence, est accordé à la piété, à l'application et à la régularité des demoiselles Caroline Lesieur, Rose Bois, Sophie Beaudry, Mary Ann O'Neil, Anathalie Lacoste, Agnes Barnard, Aurélie Morin, Ursule Guillet.

1er prix Mlle Sophie Beaudry, 2e Agnes Barnard, 3e Mary Ann O'Neil, 1er accessit Anathalie Lacoste, 2e Jane Lafleur, 3e Bernadine Gagnon.

1er prix Mlle Agnes Barnard, 2e Anathalie Lacoste, 3e Mary Ann O'Neil, 1er accessit Sophie Beaudry, 2e Caroline Lesieur.

1er prix Mlle Caroline Lesieur, 2e Jane Lafleur, 1er accessit Agnes Barnard, 2e Sophie Beaudry.

1er prix Mlle Anathalie Lacoste, 2e Mary Ann O'Neil, 3e Agnes Barnard, 4e Agnes Barnard, 1er accessit Sophie Beaudry, 2e Ursule Guillet.

1er prix Mlle Mary Ann O'Neil, 2e Sophie Beaudry, 3e Agnes Barnard, 1er accessit Anathalie Lacoste, 2e Mary Ann Mulvina.

1er prix Mlle Sophie Beaudry, 2e Agnes Barnard, 3e Mary Ann O'Neil, 1er accessit Jane Kiernan, 2e Anna Shaw.

1er prix Mlle Mary O'Neil, 2e Mary Ann Mulvina, 3e Anna Shaw, 1er accessit Ursule Guillet, 2e Agnes Barnard.

1er prix Mlle Mary Ann O'Neil, 2e Mary Ann Mulvina, 3e Agnes Barnard, 1er accessit Ursule Guillet, 2e Anna Shaw.

1er prix Mlle Bernadine Gagnon, 2e Caroline Lesieur, 3e Ursule Guillet, 1er accessit Anathalie Lacoste, 2e Sophie Beaudry.

1er prix Mlle Mary Ann O'Neil, 2e Agnes Barnard, 3e Mlle Jane Kiernan, 1er accessit Mary Ann Mulvina, 2e Sophie Beaudry.

1er prix Mlle Sophie Beaudry, 2e Mary Ann O'Neil, 3e Agnes Barnard, 1er accessit Anathalie Lacoste, 2e Odélie Désilets, 3e Fanny Moreau.

1er prix Mlle Sophie Beaudry, 2e Agnes Barnard, 3e Mary Ann O'Neil, 1er accessit Bernadine Gagnon, 2e Jane Lafleur, 3e Anathalie Lacoste.

1er prix Mlle Agnes Barnard, 2e Céline Bateau, 3e Anathalie Lacoste, 1er accessit Mary Ann O'Neil, 2e Frore Demers.

1er prix Mlle Agnes Barnard, 2e Sophie Beaudry, 3e Ursule Guillet, 1er accessit Anathalie Lacoste, 2e Céline Bateau, 3e Mary Ann O'Neil.

1er prix Mlle Sophie Beaudry, 2e Agnes Barnard, 3e Mary Ann O'Neil, 1er accessit Anathalie Lacoste, 2e Bernadine Gagnon.

1er prix Mlle Bernadine Gagnon, 2e Agnes Barnard, 3e Sophie Beaudry, 1er accessit Anathalie Lacoste, 2e Jane Lafleur.

1er prix Mlle Céline Bateau, 2e Agnes Barnard, 3e Bernadine Gagnon, 1er accessit Aurélie Morin, 2e Mary Ann O'Neil, 3e Jane Lafleur.

Feuilleton.

LA PETITE MAISON D'AJACCIO.

Une pieuse curiosité s'attache au berceau des grands hommes. Que ce berceau soit un palais ou une infime demeure le respect des nations l'ignore. Juifs, musulmans, catholiques, protestants, anciens et modernes, peuples civilisés, peuples barbares, aucun n'a manqué à cette sorte de culte, parce qu'il tient aux instincts les plus généreux de l'humanité.

Le château de Salzbourg, en Autriche, où naquit Charlemagne, fut pendant huit siècles conservé comme un édifice précieux. La maison du Schah-ab-Allah, à la Mecque, où Mahomet reçut le jour, fut déclarée lieu saint dès les premières années de la religion qu'il avait fondée. La bicouche du village d'Ilariss, où Luther vint au monde, fut pendant deux siècles le but des hommages des populations allemandes. Enfin, si nous remontons aux époques qui ont précédé le christianisme, nous voyons le palais de Pellagonie, où naquit Alexandre le Grand transformé en temple après sa mort, et l'habitation du mont Janicula, à Rome, où Aurélien, le nome de Julius Lucius, enfanta César, ravérée à l'égal des lieux sacrés.

La petite maison d'Ajaccio où naquit Napoléon était située dans la rue Saint-Charles, une des moins irrégulières et des mieux habitées de cette capitale de la Corse. Cette maison, en 1780, était loin d'avoir un aspect attrayant; mais elle était vaste et commodément distribuée. A l'époque de la naissance de Napoléon (le 15 août 1769), elle se composait de trois étages, éclairés par six fenêtres ayant vue sur la rue Saint-Charles. Une petite porte bâtarde en bois de chêne

solidement cuirassée par des lames de fer en ornée d'un marteau de même métal, donnait accès dans la maison et conduisait à un escalier à balustrade de bois. Au premier étage on trouvait le salon, grande pièce carrée éclairée par quatre fenêtres de front, et le cabinet de Charles Bonaparte, père de Napoléon. Cette dernière pièce était ornée d'un corps de bibliothèque, d'un bureau et de quelques casiers remplis de cartons étiquetés en italien. Ce cabinet tirait également son jour des deux autres fenêtres ayant vue sur la rue Saint-Charles. Le second étage était divisé en quatre pièces; la première à droite était la chambre à coucher de madame Bonaparte; derrière cette chambre était celle des plus jeunes filles, Elisa et Pauline. Ce fut dans cette dernière pièce qu'on installa le berceau de Napoléon. De l'autre côté du palier se trouvait la chambre commune des fils aînés, Joseph et Lucien; chacun des lits, en bois de noyer assez rustiquement travaillé, était entouré de rideaux à carreaux bleus et blancs; enfin les deux dernières pièces de cet étage, faisant suite au logement des enfants, étaient des chambres d'amis. C'était là que Charles Bonaparte logeait ses parents d'Italie, lorsque ceux-ci venaient lui demander l'hospitalité; ce fut dans la plus belle de ces deux chambres que le général Paoli, lors du voyage secret qu'il fit en Corse en 1776, coucha trois nuits, non sans craindre à chaque instant que sa présence dans l'île fut dénoncée par l'indiscrétion des matelots qui l'avaient amené.

La troisième étage de la maison d'Ajaccio était consacré au logement des domestiques, de la nourrice Mammuscia Catharina (1), des fermiers et des pères

(1) "Je suis venue au monde dans les bras de la vieille Mammuscia Catharina, disait Napoléon au docteur O'Meara à Sainte-Hélène. Cette femme était têtue, pointilleuse et en guerre continuelle avec ceux avec qui

quand ils venaient, à chaque Saint-Martin, apporter à Charles Bonaparte leurs redevances ou le prix de leurs baux. Un grenier dans lequel Mme Bonaparte conservait ses fruits, ses châtaignes et son lin, complétait cet étage, qui était le dernier. Au rez-de-chaussée de la maison il y avait une grande salle à manger, et en face une cuisine médiocrement fournie d'ustensiles de ménage en bois, en terre cuite et en cuivre. Cette cuisine était située au-dessus de la cave, où l'on descendait par un petit escalier placé sous la voiture de l'escalier principal de la maison.

Tel était en 1769, et tel est encore aujourd'hui on a peu pu l'intérieur de cette habitation, que la mère de l'empereur fit entretenir avec un soin particulier. Après la mort de Mme Bonaparte, à Rome, l'autorité municipale d'Ajaccio fit abattre quelques vieilles maisons inhabitées attenantes à cette maison, qui se trouve à présent, pour ainsi dire, isolée, et donna à cette place le nom de place Letitia.

Au second étage de la maison d'Ajaccio, lorsque tous les enfants de Charles Bonaparte commencèrent à grandir,

elle vivait. Elle se querrelait surtout avec sa grand-mère, qu'elle aimait pourtant beaucoup. Toutes deux disputant sans cesse, c'étaient des débats interminables qui nous amusaient; mais si ma nourrice était criarde, au moins elle était bonne et prévenante pour nous; elle nous sollicitait, nous ignorait, nous faisait rire; c'était une simplicité dans le souvenir n'est pas éteint. Je me rappelle encore ses larmes lorsque je quittai la Corse. Il y a de cela près de quarante ans. Vous n'étiez pas né, vous, et moi j'étais jeune, je ne prévoyais pas la renommée qui m'attendait, je prévoyais encore moins que nous dussions jamais nous trouver ici; mais que voulez-vous! la destinée est immuable; il faut obéir à son étoile; la mienne était de parcourir les extrêmes de la vie."

dir, la chambre contiguë à celle de Mme Letitia fut exclusivement réservée aux filles. Le chambre de l'autre côté du palier était celle des garçons. Ce fut là que Napoléon coucha jusqu'à son départ de la Corse (1779), pour accompagner son père sur le continent. Ce fut dans cette chambre qu'il commença à apprendre, sous la direction de l'abbé Fesch, son oncle, et par les soins d'un vieux prêtre nommé Antonio Duraci, le catéchisme et les premiers éléments de la lecture et de l'écriture. Le jeune Napoléon, soucieux, ne sortait guère de la maison paternelle que pour aller se promener avec sa mère, le dimanche et les jours de fête, sur le cours ou sur le port, ou plus souvent encore dans les jardins du gouverneur, M. de Marboeuf, qui accueillait toujours la famille Bonaparte avec distinction. Le dimanche était pour Napoléon un jour de jubilation; après avoir assisté avec ses frères et ses petites sœurs à la messe de l'église paroissiale, il accompagnait sa mère en visite. Napoléon n'était pas, comme les enfants de son âge, turbulent et bavard; il avait, au contraire, une extrême réserve et beaucoup de timidité; il répondait brièvement, mais avec politesse, aux questions qui lui étaient adressées, promenant ses regards pleins d'intelligence sur tout ce

(2) M. de Marboeuf était gouverneur de l'île de Corse pour le roi de France; on sait que ce fut à sa protection que la famille de Bonaparte dut le placement de presque tous ses enfants. Napoléon n'oublia jamais les services rendus aux siens par M. de Marboeuf, et il s'empressa d'accorder à la veuve du bienfaitier de sa famille, qui n'était pas riche, une pension honorable qu'il accompagna de touchantes paroles de souvenir. Un des fils de M. de Marboeuf était déjà officier supérieur dans l'armée, lorsqu'il fut tué dans la campagne de 1806.

Musique instrumentale : Piano.
1er prix Mlle Anathalie Lacoste, 2d Flore Demers, accessit Hélène Sheppard.

Guitare.
1er prix Mlle Anathalie Lacoste, 2d Céline Buteau, accessit Ursule Guillet.

Accordéon.
1er prix Mlle Anathalie Lacoste, 2d Ursule Guillet.

Musique Vocale.
1er prix Mlle Céline Buteau, 2d Bernardine Gagnon, 1er accessit Céline Niverville, Flore Demers.

Dessin.
1er prix Mlle Mary Ann O'Neil, 2d Jane Lafleur, 3me Agnes Barnard, accessit Ursule Guillet.

Couture.
1er prix Mlle Rosa Bois, 2d Caroline Lesieur, 3me Odélie Désilets, 4me Aurélie Morin, 1er accessit Mary Ann O'Neil, 2d Sophie Beaudry.

Broderie au Plumetis.
1er prix Mlle Caroline Lesieur, 2d Aurélie Morin, accessit Odélie Désilets.

Broderie au Cordonnet.
1er prix Mlle Céline Buteau, 2d Mary Ann O'Neil, 1er accessit Caroline Cormier, 2d Aurélie Morin, 3me Louise Augé.

Broderie en reprise.
1er prix Mlle Odélie Désilets, 2d Caroline Méthot.

Broderie en Laine.
1er prix Mlle Anathalie Lacoste, 2d Aurélie Morin, 3me Sophie Beaudry, 4me Flore Demers, 1er accessit Jane Lafleur, 2d Céline Buteau.

Tricotage.
1er prix Mlle Mary Ann Mulvina, 2d Anna Shaw, 1er accessit Agnes Barnard, 2d Ursule Guillet.

Application générale.
Mlle Ursule Guillet et Aurélie Morin.

Succès dans la Composition.
1er prix Mlle Caroline Méthot, 2d Flore Demers.

SECONDE CLASSE.
La croix d'honneur est décernée au bon et pieux comportement, à l'application et à la régularité des Diles Caroline Méthot, Vitaline Rousseau et Eléonore Leblanc.

Lecture Française.
1er prix Mlle Louise Augé, 2d Fanny Moreau, 1er accessit Elise Craig, 2d Odélie Désilets.

Grammaire Française.
1er prix Mlle Odélie Désilets, 2d Fanny Moreau, 1er accessit Vitaline Rousseau, 2d Hélène Sheppard.

Lecture Anglaise.
1er prix Mlle Eather Sullivan, 2d Adeline Bois, 1er accessit Hélène Sheppard, 2d Aurélie Morin.

Grammaire Anglaise.
1er prix Mlle Jane Lafleur, 2d Adeline Bois, 1er accessit Bernardine Gagnon, 2d Odélie Désilets.

Histoire Sainte.
1er prix Mlle Fanny Moreau, 2d Vitaline Rousseau, 1er accessit Elise Craig, 2d Eléonore Lottinville.

Histoire du Canada.
1er prix Mlle Céline Niverville, 2d Edmire Rousseau, 1er accessit Hélène Sheppard, 2d Caroline Bertrand.

Histoire d'Angleterre.
1er prix Mlle Bernardine Gagnon, 2d Jane Lafleur, 1er accessit Hélène Sheppard, 2d Adeline Bois.

Géographie et Problèmes.
1er prix Mlle Caroline Lesieur, 2d Vitaline Rousseau, 1er accessit Jane Keirnan, 2d Elmiro Rousseau.

Aritmétique.
1er prix Mlle Vitaline Rousseau, 2d Anna Shaw, 1er accessit Céline Niverville, 2d Elmiro Rousseau.

Ecriture.—Version.
1er prix Mlle Caroline Lesieur, 2d Arline Pothier, 1er accessit Louise Augé.

Version.
1er prix Mlle Hélène Sheppard, 2d Bernardine Gagnon, 1er accessit Jane Lafleur, 2d Adeline Bois.

Récitation.
1er prix Mlle Caroline Méthot, 2d Hélène Sheppard, 1er accessit Jane Keirnan, 2d Céline Niverville.

Musique instrumentale : Piano.
1er prix Mlle Anna Shaw, 2d Caroline Bertrand, accessit Jane Keirnan.

Couture.
1er prix Mlle Anna Lambert, 2d Vitaline Rousseau, 1er accessit Elmiro Rousseau, 2d Jane Keirnan, 3me Caroline Cormier.

Broderie au Plumetis.
1er prix Mlle Arline Pothier, 2d Angélique Défosés, accessit Anna Lambert.

Broderie en reprise.
1er prix Mlle Elmiro Rousseau, 2d Catherine Boisvert, 3me Eléonore Leblanc.

Broderie en Laine.
1er prix Mlle Eléonore Leblanc, 2d Anna Shaw, accessit Jane Keirnan.

TROISIÈME CLASSE.
La troisième marque de distinction est décernée au

mérite des Diles Hélène Dufrene et M' Gill.
Lecture Française.
1er prix Mlle Arline Lanouette, 2d Eather Sullivan, 1er accessit Eléonore Leblanc, 2d Aurélie Morin.

Grammaire Française.
1er prix Mlle Hermine Demers, 2d Caroline Cormier, 1er accessit Eléonore Leblanc, 2d Anna Shaw.

Lexicographie et Epellation.
1er prix Mlle Anna Shaw, 2d Caroline Cormier, 1er accessit Eléonore Leblanc, 2d Jane Keirnan.

Lecture Anglaise.
1er prix Mlle Louise Tunstall, 2d Elise Craig, 1er accessit Vitaline Rousseau, 2d Caroline Bertrand.

Grammaire Anglaise.
1er prix Mlle Elise Craig, 2d Caroline Bertrand, 1er accessit Vitaline Rousseau, 2d Jessé Gill.

Histoire Sainte.
1er prix Mlle Eléonore Leblanc, 2d Caroline Cormier, 1er accessit Anna Shaw, 2d Jane Keirnan.

Aritmétique.
1er prix Mlle Elise Craig, 2d Eléonore Leblanc, 1er accessit Eléonore Labarre, 2d Caroline Bertrand.

Géographie.
1er prix Mlle Jessé Gill, 2d Arline Lanouette, 1er accessit Caroline Bertrand, 2d Elise Craig.

Ecriture.
1er prix Mlle Hélène Sheppard, 2d Vitaline Rousseau, 1er accessit Anna Shaw, 2d Jane Keirnan.

Récitation.
1er prix Mlle Hermine Demers, 2d Edeltrude Bellefeuille, 1er accessit Arline Lanouette, 2d Hélène Dufrene.

Musique instrumentale : Piano.
1er prix Mlle Mary Gill, 2d Fanny Dumoulin.

Couture.
1er prix Mlle Elise Craig, 2d Hélène Beaubien, 1er accessit Léontine Bellerose, 2d Eugénie Brunelle.

Broderie en reprise.
1er prix Mlle Eulalie Côté, 2d Olive Vidal.

Progress dans l'Ecriture.
Mlle Eugénie Brunelle.

QUATRIÈME CLASSE.
Lecture Française.
1er prix Mlle Mélanie Proulx, 2d Jessé Gill, 1er accessit Hélène Dufrene, 2d Fanny Dumoulin.

Epellation.
1er prix Mlle Jessé Gill, 2d Hélène Dufrene, 1er accessit Anna Dufrene, 2d Sara Chabot.

Grammaire Française.
1er prix Mlle Mary Gill, 2d Anna Dufrene, 1er accessit Arline Lanouette, 2d Adeline Pothier.

Lecture Anglaise.
1er prix Mlle Eugénie Brunelle, 2d Eulalie Beaubien, 1er accessit Fanny Dumoulin, 2d Emilie Moudelet.

Histoire Sainte.
1er prix Mlle Jessé Gill, Anna Dufrene, 1er accessit Hélène Dufrene, 2d Catherine Boisvert.

Aritmétique.
1er prix Mlle Jessé Gill, 2d Mary Gill, 1er accessit Anna Dufrene, 2d Sara Chabot.

Ecriture.
1er prix Mlle Marie Sinclair, 2d Anna Dufrene, accessit Emilie Mondelet.

Couture.
1er prix Mlle Caroline Bernard, 2d Fanny Dumoulin, 3me Eulalie Deveau.

Musique.
1er prix Mlle Emilie Mondelet, 2d Alida Pacaud.

SECONDE DIVISION DE LA 4me CLASSE.
Lecture Française.
1er prix Mlle Louise Tunstall, 2d Eugénie Brunelle, 1er accessit Adeline Pothier, 2d Arline Richer.

Epellation.
1er prix Mlle Adeline Pothier, 2d Louise Tunstall, 1er accessit Eugénie Brunelle, 2d Ludvine Lamontagne.

Grammaire Française.
1er prix Mlle Louise Tunstall, 2d Sara Chabot, 1er accessit Edeltrude Bellefeuille, 2d Léontine Bellerose.

Application générale.
1er prix Mlle Arline Richer, 2d Emilie Frigon, 3me Julia Ryan, 4me Anna Ryan.

Progress dans la Lecture.
1er prix Mlle Julia Ryan, Anna Ryan.

La rentrée des élèves du pensionnat est fixée au 23 septembre.

Canada.

QUÉBEC, 30 AOUT, 1845.

On lit sur le registre de l'Association de la Bibliothèque de Québec :
"André Taschereau, écrivain, a été nommé solliciteur-général pour le Bas-Canada."

Si quelque chose peut nous consoler de nos incalculables calamités, c'est de voir le courage avec lequel un grand nombre de nos concitoyens travaillent à sortir de leurs ruines, et à lutter contre le malheur. Déjà un assez bon nombre de maisons en briques et en pierre s'élevaient dans St. Roch, et chose étrange, ces maisons de beaucoup supérieures à celles auxquelles elles succèdent. Dans la rue Craig, on en construit à trois étages, la plupart en brique, et à la rue des Fossés, ainsi que la rue St. Joseph, on en a peu près bordées de maisons à deux étages. Il en sera de même de la rue St. Valier.

Le quartier du Palais est en grande partie rebâti avec de nouvelles améliorations. Nous avons vu des maisons qui étaient avant le premier feu à un étage, et avant le dernier à deux étages et qui sont maintenant à trois étages; preuve qu'il n'y a pas de découragement chez les propriétaires de ces maisons.

Le faubourg St. Jean, qui a subi le dernier infortuné, commence à montrer de la vigueur. Déjà plusieurs maisons sont en construction, et il y en aurait davantage sans les délais apportés par la corporation en ce qui regarde l'élargissement de la rue St. Jean. Quand nous signalons ces élans de notre population malheureuse; nous ne voulons pas dire que tout est fait. Il s'en faut de beaucoup, lorsque des milliers de maisons sont encore en ruines et demandent pour se relever l'assistance d'une main puissante et généreuse.

Les examens publics des élèves des Ursulines des Trois-Rivières ont eu lieu le 20 et le 21 du courant. Un monsieur qui y a assisté, nous a parlé avec beaucoup de satisfaction du résultat de ces examens, et du progrès, croissant chaque année, des élèves de cette institution. Ces examens ont été brillants et solides. Les jeunes élèves ont répondu avec un aplomb et une assurance qui indiquaient chez elles qu'elles possédaient leurs matières et qu'elles en avaient l'intelligence. Les parents et tous les amis de l'éducation qui prenaient part à cette scène littéraire, ont laissé la salle des séances avec une impression des plus favorables sur l'excellence de cette maison d'éducation. C'est encore une de ces institutions précieuses et qui doivent être chères au pays. Telles sont à peu près les données que nous avons pu cueillir sur ces examens.

Toutes les élèves étaient en deuil d'une de leurs institutrices, la mère St. Stanislas. Elles ont raison de la regretter, nous a-t-on dit, parce que c'est une des institutrices les plus instruites du pays; et ce témoignage de ses reconnaissances nous a été donné par des personnes capables et compétentes. Sa mort est une perte véritable et pour l'institution et pour le district des Trois Rivières qui profitait de ses enseignements.

Pour l'étendue et la variété des matières enseignées aux Ursulines des Trois-Rivières nous renvoyons au programme qui se trouve dans une autre colonne.

SUR L'ÉLECTION DE DORCHESTER.

On lit dans la Minerve :

"Nous nous sommes contentés jusqu'à présent de citer les on-dits, les hypothèses et les jugements des journaux de Québec, sur le compte du nouveau solliciteur-général, M. Taschereau, et sur son élection future au comté de Dorchester, sans nous permettre de les commenter en aucune manière. Mais qu'on ne pense pas pour cela que nous soyons indifférents au résultat de toute cette affaire, et que nous hésitions le moins du monde à nous prononcer sur ce sujet. Si nous nous sommes opposés formellement à la nomination de M. Turcotte, il y a quelques semaines, bien que M. Turcotte fût d'une politique tout autrement libérale que celle du magistrat de police de Québec, on doit s'attendre que M. Taschereau n'aura pas notre soutien pour sa candidature au comté de Dorchester, pas plus que celle de toute la presse libérale du pays. Peut-être que les électeurs de ce comté, ne nous consulteront pas plus qu'ils ne feront du *Pilot*, au dire du *Canadien*, mais cette supposition, fût-elle fondée, ne nous empêcherait point de dire notre pensée quand il s'agira de soutenir un principe de gouvernement. Nous combattrons toujours tous ceux qui ont accepté ou qui accepteront des sièges dans un cabinet qui se conduit au gré d'un gouverneur qui entend faire tout comme il lui plaira, sans l'avis de ses ministres; nous nous opposerons toujours à ce qu'aucun Canadien libéral forme partie de ce ministère, parce qu'en le faisant, il est censé sanctionner l'opinion du chef, et ses idées bizarres sur notre constitution. Nous ne partagerons jamais l'opinion de ceux qui croient que nous devons nous relâcher de nos droits, parce qu'un gouvernement d'archevêque de politique pour offrir de temps à autre des places à nos compatriotes; un principe, un droit ne se relâchent pas si facilement; au contraire, nous sommes persuadés qu'il est de l'intérêt général des Canadiens de tenir ferme, et de persister dans leurs

sentiments, jusqu'à ce qu'un chef plus libéral reconnaisse la justice de leurs réclamations.
"Si l'on en croit le *Canadien* qui, disons-le en passant, paraît s'occuper beaucoup plus de minutie sa rancune contre le rédacteur du *Journal de Québec* que de faire valoir le mérite de son héros, M. Taschereau, serait certain de son élection au comté de Dorchester. Les électeurs de ce comté sont décidés à le choisir pour leur représentant, et ils ne passeront pas outre à ce que le *Canadien* "parce que ce sont leur affaire et non celle des autres," comme si une élection pour un membre de l'assemblée législative ne regardait pas le pays entier. Mais tout ce que dit le *Canadien* sur la certitude de l'élection de M. Taschereau, c'est dans la supposition qu'il n'aura pas de compétiteur, comme ce sera le cas. Pourtant un correspondant Québécois du *Times* parle d'un citoyen de la Pointe-Lévy auquel il donne par ironie le nom d'*habitant*; et qui doit, selon lui, aller sonder les dispositions des électeurs. En même temps, il informe le public que M. Taschereau a fini sa tournée dans les paroisses du comté, et qu'il a été reçu cordialement. Ceci nous fait penser à une correspondance du *Journal de Québec*, où il est dit que M. Taschereau a parcouru "en carrosse," et à plusieurs reprises, toute la paroisse de Ste Marie, et qu'il s'est fait accompagner partout de plusieurs "grands messieurs, chargés de répéter qu'il était, lui, M. Taschereau, un homme capable, bien capable, très-capable." Mais on rapporte d'autres faits qui peuvent que là comme ailleurs, les officiers du gouvernement, veulent être élus à tout prix, et qu'ils n'épargnent pour réussir ni les bassesses, ni la corruption. On fait aux pauvres électeurs des promesses ridicules, pour avoir le secours de leurs votes, et à peine sont-ils élus que loin d'adopter le parti du peuple, ils se dévouent corps et âme à braver toutes les mesures du gouvernement.

"D'après une autre correspondance de Québec au *Times*, en date du 22, M. Taschereau a dû recevoir, samedi dernier, sa commission de solliciteur-général. On lui envoie d'avance afin de lui épargner les difficultés d'une seconde élection."

On écrit au même journal :
"Notre bonne ville de Montréal s'est trouvée prise d'assaut la semaine dernière, par le grand nombre d'étrangers qui se sont rendus ici, attirés par les amusements de la saison. Parmi ces visiteurs, nous eûmes le plaisir de voir les membres de la députation médicale de Québec, des Trois-Rivières, et du Haut-Canada, et parmi ces messieurs se trouvait M. le docteur Painchaud, président du bureau de Québec, se rendant ici pour rencontrer ses confrères, et se consulter sur les affaires de la médecine, et je puis apprendre avec plaisir, aux médecins canadiens en particulier, que les travaux de cette utile profession.

Malgré les devoirs attachés à sa mission, et les fatigues de la discussion, M. le Dr. Painchaud donna avis dans les papiers-nouvelles qu'il donnerait une lecture sur la "tempérance en rapport avec la digestion." La première lecture fut vraiment amusante et instructive. L'importance et l'étendue du sujet, l'humour plaisant et l'éloquence aisée du lecteur, la discussion des préjugés populaires sans oublier en passant la critique des remèdes des vieilles bonnes femmes, firent de cette lecture tout ce qu'on pouvait désirer. Je regrette cependant que l'auditoire fût peu nombreux, mais quelque petit qu'il fut, il donna des preuves de son respect et de sa satisfaction par ses applaudissements réitérés. M. Painchaud devait le lendemain, à 4 heures, achever son sujet, et il avertit que cette fois les auditeurs seraient taxés à la porte d'entrée de quelques sous qui seraient distribués aux enfants orphelins de Québec. Quelle louable intention! ce monsieur a tout perdu lui-même dans le désastreux incendie, et cependant il consacre ses talents à l'avantage des autres habitants de cette malheureuse ville!

Mais, M. l'éditeur, je suis fâché de dire, que le public de Montréal, soit que l'heure de la lecture ne fût pas favorable, ou que l'avertissement ne fût pas assez connu, ne se rendit pas en assez grand nombre à cette généreuse invitation, et que M. Painchaud fût obligé d'abandonner son projet. M. Painchaud est peut-être parti avec une pauvre idée des dispositions des habitants de notre cité, mais nous espérons que si dans d'autres circonstances ce monsieur nous faisait le plaisir de nous donner une lecture, en l'annonçant d'avance, notre ville se montrera plus appréciatrice de ses talents et de sa juste réputation."

REVUE DES JOURNAUX DE MONTREAL.

La pluie, dont le besoin se faisait vivement sentir, est tombée hier matin en assez grande abondance. Il était temps, car la sécheresse avait fait déjà beaucoup de tort aux pâturages et à plusieurs légumes. L'herbe était tellement grillée dans les champs que les animaux n'y trouvaient plus une nourriture suffisante. Cette diète d'herbe a fait hausser le prix du beurre, et il

qui pouvait attirer son attention. Son jugement était déjà d'une grande justesse, et son attachement pour la France se révélait en toute occasion.

Il n'avait encore que neuf ans, lorsqu'un soir, comme il se promenait sur le port d'Ajaccio avec sa mère et deux dames du pays, une rixe s'éleva entre les matelots catalans et des matelots français : les Français, quoique plus faibles, firent d'abord bonne contenance; mais, accablés par le nombre, ils furent obligés de céder le terrain et de gagner précipitamment leurs embarcations.
— Ah! s'écria Napoléon, après avoir suivi de l'œil les diverses péripéties du combat, si j'avais été plus grand et plus fort, cela ne se serait pas passé ainsi!

— Mais, Napoléon, lui objecta sa mère en Italien, tu ne sais pas si ces Français n'étaient point les agresseurs. Il ne faut jamais se battre pour une cause qui n'est pas juste et qu'on ignore.

— C'est égal, répartit l'enfant en regardant sa mère, c'étaient des Français, et il n'est pas bien de les avoir laissés maltraiter; mais patience, je ne serai pas toujours petit.

Et en disant ces mots, Napoléon avait fait un geste de menace à un des matelots catalans qui avait passé près de lui.

Le jeune Corse affectionna, dans le jardin de M. de Marboeuf, une petite treille au bas de laquelle, dans la belle saison, se trouvaient un banc de verdure et une table; car ce gouverneur aimait à venir dans cet endroit se reposer et lire les ouvrages qu'on lui envoyait de Paris. Un dimanche que Mme Bonaparte était venue lui rendre visite et qu'elle avait donné à ses enfants la permission d'aller jouer dans le jardin jusqu'au moment du départ, Napoléon seigneur d'abord de suivre ses frères, se retira bientôt sous la treille chérie, s'assit et prit un des volumes qui y étaient restés. Cependant le temps se passa et Mme Bonaparte se disposa à prendre congé de M. de Marboeuf; on appella les enfants; eux arrivèrent, excepté le petit Napoléon.

— Qu'avez-vous donc fait de votre frère? demanda à Lucien la mère déjà inquiète.

— Il n'est point venu jouer avec nous, répondit celui-ci; cependant ne vous inquiétez point, il ne peut être sorti du jardin.

— Mais, dit Mme Bonaparte avec anxiété, il y a une pièce d'eau! s'il y était tombé!

M. de Marboeuf et sa fille (3) descendirent au jardin avec madame Bonaparte et ses enfants; tous se mettent en quête de Napoléon. On le retrouve assis sous la treille, lisant avec une attention qui ne lui permet pas d'entendre le bruit des arrivants.

(3) Quelques jours avant son entrée à Vienne, dans le cours de la campagne de 1805, Napoléon étant à cheval sur la route, vêtu de son uniforme de colonel des chasseurs de sa garde, comme il était presque toujours en campagne, vit une calèche découverte venir à sa rencontre, et dans laquelle se trouvaient un prêtre vénérable et une dame en pleurs. Napoléon s'arrêta pour demander à cette dame la cause de ses larmes. Ne connaissant pas Napoléon, celle-ci lui répondit : Monsieur, une maison de campagne que je possède à deux lieues d'ici, a été pillée par des soldats qui ont tué mon jardinier. Je vais trouver votre empereur, qui a beaucoup connu ma famille, à laquelle il a de grandes obligations.—Votre nom, madame?—De Brunny; je suis fille de M. de Marboeuf, autrefois gouverneur de la Corse.—Je suis charmé, madame, répliqua Napoléon avec affabilité, de trouver l'occasion de vous être agréable. C'est moi qui suis l'empereur. Veuillez aller m'attendre à mon quartier-général, je vous y rejoindrai bientôt; tout ce qui appartient à M. de Marboeuf a droit à mes égards. Puis il fit donner un piquet de ses chasseurs pour l'escorter. L'empereur la revit dans la journée, la combla d'attentions et la fit largement indemniser des pertes qu'elle avait éprouvées.

— Napoléon, lui dit Mme Bonaparte d'un ton sévère, vous nous avez donné bien de l'inquiétude; voilà une heure que nous vous cherchons. Pourquoi n'êtes-vous pas resté à jouer avec vos frères?

Ma mère, parlez-moi, répondit l'enfant; j'ai trouvé ici un livre qui m'a intéressé. J'ai oublié d'aller jouer.

M. de Marboeuf prit le livre; c'était un volume des œuvres de Corneille. Napoléon lisait *Nicomède*; il en était à cette scène où Prusias, indécis entre son fils et sa femme, dit :

Je veux mettre d'accord l'amour et la nature, Etre père et mari dans cette conjecture.

NICOMEDE.
Seigneur, voulez-vous bien vous en fier à moi? Ne soyez l'un ni l'autre.

PRUSIAS.
Eh! que dois-je être?

NICOMEDE.
Roi!

Reprenez hautement ce noble caractère; Un véritable roi n'est ni mari ni père; Il regarde son trône et rien de plus. Règnez!

Madame Bonaparte voulut reprendre son fils.

— Ne le grondez pas, madame, interrompit M. de Marboeuf; un enfant qui passe ses récréations à lire Corneille ne peut être un enfant ordinaire.—Puis se retournant vers Napoléon, —Eh bien! mon petit ami, reprit-il, comment avez-vous trouvé la pièce que vous venez de lire?

— Oh! si superbe, monsieur! répartit celui-ci en rougissant de satisfaction d'avoir trouvé un défenseur, j'aurais bien du plaisir à apprendre par cœur cette tragédie.

En effet, Corneille fut pour Napoléon ce qu'Homère avait été pour Alexandre, et Polybe pour César. La tragédie de *Nicomède* surtout était sa pièce de prédi-

lection; il l'estimait au point de la mettre au-dessus même de *Cinna* et du *Cid*. Les grandes pensées et les sublimes élan de Corneille trouvaient un écho dans l'âme de Napoléon, et il disait, étant empereur, que si Corneille eût été son contemporain, il l'eût fait prince ou tout au moins ministre des relations extérieures. (4)

(4) Talma nous a parlé souvent de l'admiration toute particulière que l'empereur professait pour Corneille. N'étant encore que général et se trouvant sans emploi, Napoléon vivait avec le grand tragédien sur le pied de l'intimité, comme autrefois à Rome Sylla et Ruscus. Napoléon engageant un jour Talma à choisir ses rôles de préférence dans les pièces de Corneille, il lui indiqua *Nicomède* comme étant celui de tous qui convenait le mieux à son talent. Au mois de mai 1795, Talma s'étant décidé à jouer le rôle difficile de *Nicomède*, envoya un billet d'orchestre à son ami Bonaparte, demeurant alors *impasse du Dauphin*, en lui disant que, d'après son avis, il allait se risquer. Napoléon lui répondit par le billet suivant, que Talma a mis sous nos yeux :

"Je suis ravi, mon cher Talma, que vous soyez enfin décidé à aborder *Nicomède*; c'est un beau personnage, et il est digne de votre talent. Je dîne ce soir chez le général d'Haugerwille, mais je m'excuserai de bonne heure pour aller applaudir et Cornielle et son éloquent interprète; ainsi donc, à ce soir.

"Tout à vous.
BONAPARTE.

"Ce 12 floréal an III."
(A continuer.)

Le vent souffle jusqu'à 20 sous la voile mardi dernier. La température qui était toute de suite plus d'un mois. Jamais la chaleur ne s'était montrée d'une manière aussi intense et aussi prolongée que cette année. Mais elle tire à sa fin, et bientôt nous aurons à nous plaindre du froid; les vents du nord, le plus glorieux vont frapper sur nous dans quelques jours. Alors on regrettera la chaleur dont on se plaignait tant!

Le sort de la maison est à peu près fixé: elle sera abandonnée. Déjà on a commencé à couper les bois dans toutes les parties du district. Partout les foins et les orges sont engrangés. L'une et l'autre de ces récoltes sont belles, et le blé est en abondance.—*Mélanges.*

—Lundi soir, entre sept et huit heures, vis-à-vis de l'Appentis des émigrés, on vit un homme ôter ses habits et se jeter dans l'eau. On crut qu'il voulait se baigner, mais au bout de quelques minutes il disparut, et son corps n'a pas été retrouvé. Ses habits sont au bureau de police.—*Idem.*

—Un jeune homme de seize ans, nommé James Wallace, s'est noyé samedi dernier en se baignant dans le fleuve, vis-à-vis de Longueuil.—*Idem.*

—Jeudi dernier, un jeune homme du nom de Menard, se noya vis-à-vis Sorel. Il péchait dans un canot, lorsqu'il fut attaqué d'épilepsie, et tomba dans le fleuve, d'où on retira son corps une heure après.—*Idem.*

—Un enfant de M. Lemaitre Harnois, âgé de 11 à 12 ans, s'est accidentellement noyé dimanche dernier à la Rivière du Loup, en se baignant.—*Idem.*

—Un incendie a eu lieu à Boston la semaine dernière. Trois personnes y ont perdu la vie, et des propriétés pour environ \$2000 ont été consumées.—*Idem.*

—Il est à souhaiter que les fidèles de ce diocèse n'oublient pas que c'est dimanche soir que commence la retraite annuelle de leurs pasteurs, et que c'est une des occasions les plus importantes de penser à eux dans leurs prières. La retraite sera prêchée par le R. P. Hae, et finira le 5 du mois prochain.

Mélanges.

M. le rédacteur, Vous obligerez le soussigné en publiant dans votre gazette la présente communication,

LE PRESIDENT

du comité d'assurance entre les Fabriques.

Au projet d'assurance mutuelle des Eglises de Campagnes, exposé dans une circulaire adressée à Messieurs les curés et fabriciens des paroisses de ce diocèse, nous avons reçu l'adhésion des paroisses suivantes: laquelle adhésion nous publions, tant pour la satisfaction des fabriciens qui prennent part au projet d'assurance mutuelle, que pour celle qui s'y disposent.

- 1 La Baie du Febvre, } dist. des Trois-Rivières.
- 2 Yamachiche, }
- 3 La Rivière du Loup, }
- 4 La Malbaie, }
- 5 Charlesbourg, }
- 6 Ancienne-Lorette, }
- 7 St. François, } Isle d'Orléans.
- 8 St. Jean, }
- 9 St. Simon, }
- 10 Trois-Pistoles, }
- 11 Isle Verte, }
- 12 St. Paschal, }
- 13 Ste. Anne la Pocatière, }
- 14 L'Islet, }
- 15 La Pointe-Lévi, }
- 16 Lotbinière. }

P. S. Nous n'osons publier les noms des huit autres fabriques, incertains où nous sommes si MM. les fabriciens ont consenti ou non à l'adhésion dont on nous a fait part.

Ste Anne, 18 août 1845.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES.

24.

- Brick Robert Henry Allan, c Halley, 30 juillet de St. Jean. Newfoundland, J. W. Leecraft, m'élève, p Jean-Bic. Dion.
- Tom Bowline, c Robson, 12 juillet de Belfast, à ordre, en lest—2nd voyage, p 267.
- Goëlette Moscou, c Coulson, 12 août de Miranichi, à ordre, poisson, 25 passagers, p F. J. Audet.
- Navire Cornaire, c McGregor, 26 août de Gloucester, Atkinson, Usborne et cie, en lest, p Edouard Genest.
- Barque John Richardson, c Harrison, 8 do. de Thurso, H. & E. Burstall, charbon, 76 passagers, p Alex. Chamberland.
- 25.
- Barque Countess of Malgrave, c Kelly, 19 juillet de Liverpool, C. E. Levey & Co., en lest—2nd voyage, p Fredk. Doran.
- Navire Queen, c Leary, 19 do. de Liverpool, J. Munn, en lest, p François X. D'Isle.
- Brick Ocean, c Jobson, 7 do. de Dublin, à ordre, do.—2nd voyage, p Edouard Lavoie.
- Barque Féronia, c Hensell, 19 juillet de Liverpool, G. B. Symes, en lest—2nd voyage, p Ruelland.
- Navire Rainbow, c Arnold, 20 do. de Southampton, LeMesurier & Co.—2nd voyage, p Edouard Gourdeau.
- Elizabeth, c Ebbetts, 19 juillet de Bristol, Atkinson, Usborne & Co., en lest, p 270.
- Barque Ellen, c Wood, 4 do. de Londres, LeMesurier & Co. do. p Peter Chaperon.
- Brick Zerry, c Cunneil, 5 do. de Marseille, LeMesurier & Co. do. p 263.
- 26.
- Mary, c Page, 19 do. de Cork, W. Chapman & Co. do. p François Dumas.
- Brison, c Lightfoot, 20 do. de Wicklow, C. E. Levey & Co. do. p 263.
- Rose McGroom, c Power, 12 do. de Waterford, A. Gilmour & Co., en lest, p Zéphirin Chasé.
- Barque Five Sisters, c Howes, 8 do. de Bristol, C. E. Levey & Co.—2nd voyage, p Félix Caron.
- Spermacetti, c Moon, 26 do. de Plymouth, LeMesurier & Co. do. p 95 passagers—2nd voyage, p 162.
- Ayrshire, c Bailly, 15 do. de Liverpool, J. Munn, do.—2nd voyage, p Charles Bernier.
- Tamerlane, c McLeavy, 16 do. de T. Froste & Co. do., p Narcisse Clavet.

POÈLES, RHUM, GENIÈVRE, &c. &c. Par encan, seront vendus, aux magasins de MM. MOORE GRAINGER & Co., JEUDI le 4 SEPTEMBRE, à DEUX heures:

- 10 POÈLES simples de 20 pouces
- | | | | | |
|----|----|---------|----|----|
| 10 | do | do | 24 | do |
| 9 | do | do | 27 | do |
| 39 | do | do | 30 | do |
| 38 | do | do | 36 | do |
| 19 | do | doubles | 30 | do |
| 60 | do | do | 36 | do |
- 20 douzaines de peaux de moutons de couleurs.
8 barriques Eau-de-Vie et 5 tonnes Rhum de Demerara
45 caisses Genièvre
11 barriques Huile de lin bouillie et 5 do non bouillie
35 quarts sel d'Espom
10 do Noir de fumée et 2 boîtes Mine de plomb (servant's friend)
200 barils Blanc de plomb, qualités assorties
60 do Peinture noire
60 do couleurs assorties
5 quarts Rouge de Venise et 5 do. Noir d'Ivoire
5 boîtes Vert de Brunswick
1 caisse Indigo et 3 caisses Cire
30 douzaines Peaux de Moutons de couleurs.
- DUPONT & Co.
Québec, 20 août 1845.

LES LIBRAIRES
J. O. CRÉMAZIE,
Viennent de recevoir de PARIS, par le James Blain, la
Collection de Livres
annoncée dans leur catalogue publié en date du 14 juillet, expiré. Cette collection comprend un assortiment varié
d'OUVRAGES de
THEOLOGIE
Science, littérature,
qu'ils vendront à des prix extrêmement bas.

TABEAU DES VENTES PAR LE SCHERIF.—DISTRICT DE QUEBEC.

NOMS DES PARTIES.	SITUATION DE LA PROPRIÉTÉ.	DESCRIPTIONS DES PROPRIÉTÉS.	JOUR DE LA VENTE.	LIEU DE LA VENTE.
Marie-Anne Martheau, vs. Noël Beau-Sic, Charles, Richard Alden, vs. Daniel Donnelly, Hall, John Uguibert Alden, 6cr., vs. Wm. Torrance de Broughton, David Craig, vs. James Peyton, Langhlan Thomas Macpherson, 6cr., vs. James Duncan, fermier, de la petite rivière St. Charles, Jean Lachlan Macguy, reclusement de Prouse en Islet, vs. Henry Blomheim.	St. Joseph de la Pointe-Lévy.	Une terre contenant trois arpents de front sur 30 de profondeur, circonscrite et dépendances, avec une maison en briques à deux étages dessus construite, circonscrite et dépendances, dans le township de Broughton. Lot no. 13, dans le township rang du même township. Lot no. 11, dans le township rang du même township. Lot no. 14, dans le même rang. Lot no. 11, dans le township rang du même township. Lot no. 12, dans le même rang. Lot no. 14, dans le township rang du même township. Lot no. 15, dans le même rang. Lot no. 16, dans le township rang du même township. Lot no. 17, dans le même rang. Lot no. 18, dans le township rang du même township. Lot no. 19, dans le même rang. Lot no. 20, dans le township rang du même township. Lot no. 21, dans le même rang. Lot no. 22, dans le township rang du même township. Lot no. 23, dans le même rang. Lot no. 24, dans le township rang du même township. Lot no. 25, dans le même rang. Lot no. 26, dans le township rang du même township. Lot no. 27, dans le même rang. Lot no. 28, dans le township rang du même township. Lot no. 29, dans le même rang. Lot no. 30, dans le township rang du même township. Lot no. 31, dans le même rang. Lot no. 32, dans le township rang du même township. Lot no. 33, dans le même rang. Lot no. 34, dans le township rang du même township. Lot no. 35, dans le même rang. Lot no. 36, dans le township rang du même township. Lot no. 37, dans le même rang. Lot no. 38, dans le township rang du même township. Lot no. 39, dans le même rang. Lot no. 40, dans le township rang du même township. Lot no. 41, dans le même rang. Lot no. 42, dans le township rang du même township. Lot no. 43, dans le même rang. Lot no. 44, dans le township rang du même township. Lot no. 45, dans le même rang. Lot no. 46, dans le township rang du même township. Lot no. 47, dans le même rang. Lot no. 48, dans le township rang du même township. Lot no. 49, dans le même rang. Lot no. 50, dans le township rang du même township. Lot no. 51, dans le même rang. Lot no. 52, dans le township rang du même township. Lot no. 53, dans le même rang. Lot no. 54, dans le township rang du même township. Lot no. 55, dans le même rang. Lot no. 56, dans le township rang du même township. Lot no. 57, dans le même rang. Lot no. 58, dans le township rang du même township. Lot no. 59, dans le même rang. Lot no. 60, dans le township rang du même township. Lot no. 61, dans le même rang. Lot no. 62, dans le township rang du même township. Lot no. 63, dans le même rang. Lot no. 64, dans le township rang du même township. Lot no. 65, dans le même rang. Lot no. 66, dans le township rang du même township. Lot no. 67, dans le même rang. Lot no. 68, dans le township rang du même township. Lot no. 69, dans le même rang. Lot no. 70, dans le township rang du même township. Lot no. 71, dans le même rang. Lot no. 72, dans le township rang du même township. Lot no. 73, dans le même rang. Lot no. 74, dans le township rang du même township. Lot no. 75, dans le même rang. Lot no. 76, dans le township rang du même township. Lot no. 77, dans le même rang. Lot no. 78, dans le township rang du même township. Lot no. 79, dans le même rang. Lot no. 80, dans le township rang du même township. Lot no. 81, dans le même rang. Lot no. 82, dans le township rang du même township. Lot no. 83, dans le même rang. Lot no. 84, dans le township rang du même township. Lot no. 85, dans le même rang. Lot no. 86, dans le township rang du même township. Lot no. 87, dans le même rang. Lot no. 88, dans le township rang du même township. Lot no. 89, dans le même rang. Lot no. 90, dans le township rang du même township. Lot no. 91, dans le même rang. Lot no. 92, dans le township rang du même township. Lot no. 93, dans le même rang. Lot no. 94, dans le township rang du même township. Lot no. 95, dans le même rang. Lot no. 96, dans le township rang du même township. Lot no. 97, dans le même rang. Lot no. 98, dans le township rang du même township. Lot no. 99, dans le même rang. Lot no. 100, dans le township rang du même township. Lot no. 101, dans le même rang. Lot no. 102, dans le township rang du même township. Lot no. 103, dans le même rang. Lot no. 104, dans le township rang du même township. Lot no. 105, dans le même rang. Lot no. 106, dans le township rang du même township. Lot no. 107, dans le même rang. Lot no. 108, dans le township rang du même township. Lot no. 109, dans le même rang. Lot no. 110, dans le township rang du même township. Lot no. 111, dans le même rang. Lot no. 112, dans le township rang du même township. Lot no. 113, dans le même rang. Lot no. 114, dans le township rang du même township. Lot no. 115, dans le même rang. Lot no. 116, dans le township rang du même township. Lot no. 117, dans le même rang. Lot no. 118, dans le township rang du même township. Lot no. 119, dans le même rang. Lot no. 120, dans le township rang du même township. Lot no. 121, dans le même rang. Lot no. 122, dans le township rang du même township. Lot no. 123, dans le même rang. Lot no. 124, dans le township rang du même township. Lot no. 125, dans le même rang. Lot no. 126, dans le township rang du même township. Lot no. 127, dans le même rang. Lot no. 128, dans le township rang du même township. Lot no. 129, dans le même rang. Lot no. 130, dans le township rang du même township. Lot no. 131, dans le même rang. Lot no. 132, dans le township rang du même township. Lot no. 133, dans le même rang. Lot no. 134, dans le township rang du même township. Lot no. 135, dans le même rang. Lot no. 136, dans le township rang du même township. Lot no. 137, dans le même rang. Lot no. 138, dans le township rang du même township. Lot no. 139, dans le même rang. Lot no. 140, dans le township rang du même township. Lot no. 141, dans le même rang. Lot no. 142, dans le township rang du même township. Lot no. 143, dans le même rang. Lot no. 144, dans le township rang du même township. Lot no. 145, dans le même rang. Lot no. 146, dans le township rang du même township. Lot no. 147, dans le même rang. Lot no. 148, dans le township rang du même township. Lot no. 149, dans le même rang. Lot no. 150, dans le township rang du même township. Lot no. 151, dans le même rang. Lot no. 152, dans le township rang du même township. Lot no. 153, dans le même rang. Lot no. 154, dans le township rang du même township. Lot no. 155, dans le même rang. Lot no. 156, dans le township rang du même township. Lot no. 157, dans le même rang. Lot no. 158, dans le township rang du même township. Lot no. 159, dans le même rang. Lot no. 160, dans le township rang du même township. Lot no. 161, dans le même rang. Lot no. 162, dans le township rang du même township. Lot no. 163, dans le même rang. Lot no. 164, dans le township rang du même township. Lot no. 165, dans le même rang. Lot no. 166, dans le township rang du même township. Lot no. 167, dans le même rang. Lot no. 168, dans le township rang du même township. Lot no. 169, dans le même rang. Lot no. 170, dans le township rang du même township. Lot no. 171, dans le même rang. Lot no. 172, dans le township rang du même township. Lot no. 173, dans le même rang. Lot no. 174, dans le township rang du même township. Lot no. 175, dans le même rang. Lot no. 176, dans le township rang du même township. Lot no. 177, dans le même rang. Lot no. 178, dans le township rang du même township. Lot no. 179, dans le même rang. Lot no. 180, dans le township rang du même township. Lot no. 181, dans le même rang. Lot no. 182, dans le township rang du même township. Lot no. 183, dans le même rang. Lot no. 184, dans le township rang du même township. Lot no. 185, dans le même rang. Lot no. 186, dans le township rang du même township. Lot no. 187, dans le même rang. Lot no. 188, dans le township rang du même township. Lot no. 189, dans le même rang. Lot no. 190, dans le township rang du même township. Lot no. 191, dans le même rang. Lot no. 192, dans le township rang du même township. Lot no. 193, dans le même rang. Lot no. 194, dans le township rang du même township. Lot no. 195, dans le même rang. Lot no. 196, dans le township rang du même township. Lot no. 197, dans le même rang. Lot no. 198, dans le township rang du même township. Lot no. 199, dans le même rang. Lot no. 200, dans le township rang du même township. Lot no. 201, dans le même rang. Lot no. 202, dans le township rang du même township. Lot no. 203, dans le même rang. Lot no. 204, dans le township rang du même township. Lot no. 205, dans le même rang. Lot no. 206, dans le township rang du même township. Lot no. 207, dans le même rang. Lot no. 208, dans le township rang du même township. Lot no. 209, dans le même rang. Lot no. 210, dans le township rang du même township. Lot no. 211, dans le même rang. Lot no. 212, dans le township rang du même township. Lot no. 213, dans le même rang. Lot no. 214, dans le township rang du même township. Lot no. 215, dans le même rang. Lot no. 216, dans le township rang du même township. Lot no. 217, dans le même rang. Lot no. 218, dans le township rang du même township. Lot no. 219, dans le même rang. Lot no. 220, dans le township rang du même township. Lot no. 221, dans le même rang. Lot no. 222, dans le township rang du même township. Lot no. 223, dans le même rang. Lot no. 224, dans le township rang du même township. Lot no. 225, dans le même rang. Lot no. 226, dans le township rang du même township. Lot no. 227, dans le même rang. Lot no. 228, dans le township rang du même township. Lot no. 229, dans le même rang. Lot no. 230, dans le township rang du même township. Lot no. 231, dans le même rang. Lot no. 232, dans le township rang du même township. Lot no. 233, dans le même rang. Lot no. 234, dans le township rang du même township. Lot no. 235, dans le même rang. Lot no. 236, dans le township rang du même township. Lot no. 237, dans le même rang. Lot no. 238, dans le township rang du même township. Lot no. 239, dans le même rang. Lot no. 240, dans le township rang du même township. Lot no. 241, dans le même rang. Lot no. 242, dans le township rang du même township. Lot no. 243, dans le même rang. Lot no. 244, dans le township rang du même township. Lot no. 245, dans le même rang. Lot no. 246, dans le township rang du même township. Lot no. 247, dans le même rang. Lot no. 248, dans le township rang du même township. Lot no. 249, dans le même rang. Lot no. 250, dans le township rang du même township. Lot no. 251, dans le même rang. Lot no. 252, dans le township rang du même township. Lot no. 253, dans le même rang. Lot no. 254, dans le township rang du même township. Lot no. 255, dans le même rang. Lot no. 256, dans le township rang du même township. Lot no. 257, dans le même rang. Lot no. 258, dans le township rang du même township. Lot no. 259, dans le même rang. Lot no. 260, dans le township rang du même township. Lot no. 261, dans le même rang. Lot no. 262, dans le township rang du même township. Lot no. 263, dans le même rang. Lot no. 264, dans le township rang du même township. Lot no. 265, dans le même rang. Lot no. 266, dans le township rang du même township. Lot no. 267, dans le même rang. Lot no. 268, dans le township rang du même township. Lot no. 269, dans le même rang. Lot no. 270, dans le township rang du même township. Lot no. 271, dans le même rang. Lot no. 272, dans le township rang du même township. Lot no. 273, dans le même rang. Lot no. 274, dans le township rang du même township. Lot no. 275, dans le même rang. Lot no. 276, dans le township rang du même township. Lot no. 277, dans le même rang. Lot no. 278, dans le township rang du même township. Lot no. 279, dans le même rang. Lot no. 280, dans le township rang du même township. Lot no. 281, dans le même rang. Lot no. 282, dans le township rang du même township. Lot no. 283, dans le même rang. Lot no. 284, dans le township rang du même township. Lot no. 285, dans le même rang. Lot no. 286, dans le township rang du même township. Lot no. 287, dans le même rang. Lot no. 288, dans le township rang du même township. Lot no. 289, dans le même rang. Lot no. 290, dans le township rang du même township. Lot no. 291, dans le même rang. Lot no. 292, dans le township rang du même township. Lot no. 293, dans le même rang. Lot no. 294, dans le township rang du même township. Lot no. 295, dans le même rang. Lot no. 296, dans le township rang du même township. Lot no. 297, dans le même rang. Lot no. 298, dans le township rang du même township. Lot no. 299, dans le même rang. Lot no. 300, dans le township rang du même township. Lot no. 301, dans le même rang. Lot no. 302, dans le township rang du même township. Lot no. 303, dans le même rang. Lot no. 304, dans le township rang du même township. Lot no. 305, dans le même rang. Lot no. 306, dans le township rang du même township. Lot no. 307, dans le même rang. Lot no. 308, dans le township rang du même township. Lot no. 309, dans le même rang. Lot no. 310, dans le township rang du même township. Lot no. 311, dans le même rang. Lot no. 312, dans le township rang du même township. Lot no. 313, dans le même rang. Lot no. 314, dans le township rang du même township. Lot no. 315, dans le même rang. Lot no. 316, dans le township rang du même township. Lot no. 317, dans le même rang. Lot no. 318, dans le township rang du même township. Lot no. 319, dans le même rang. Lot no. 320, dans le township rang du même township. Lot no. 321, dans le même rang. Lot no. 322, dans le township rang du même township. Lot no. 323, dans le même rang. Lot no. 324, dans le township rang du même township. Lot no. 325, dans le même rang. Lot no. 326, dans le township rang du même township. Lot no. 327, dans le même rang. Lot no. 328, dans le township rang du même township. Lot no. 329, dans le même rang. Lot no. 330, dans le township rang du même township. Lot no. 331, dans le même rang. Lot no. 332, dans le township rang du même township. Lot no. 333, dans le même rang. Lot no. 334, dans le township rang du même township. Lot no. 335, dans le même rang. Lot no. 336, dans le township rang du même township. Lot no. 337, dans le même rang. Lot no. 338, dans le township rang du même township. Lot no. 339, dans le même rang. Lot no. 340, dans le township rang du même township. Lot no. 341, dans le même rang. Lot no. 342, dans le township rang du même township. Lot no. 343, dans le même rang. Lot no. 344, dans le township rang du même township. Lot no. 345, dans le même rang. Lot no. 346, dans le township rang du même township. Lot no. 347, dans le même rang. Lot no. 348, dans le township rang du même township. Lot no. 349, dans le même rang. Lot no. 350, dans le township rang du même township. Lot no. 351, dans le même rang. Lot no. 352, dans le township rang du même township. Lot no. 353, dans le même rang. Lot no. 354, dans le township rang du même township. Lot no. 355, dans le même rang. Lot no. 356, dans le township rang du même township. Lot no. 357, dans le même rang. Lot no. 358, dans le township rang du même township. Lot no. 359, dans le même rang. Lot no. 360, dans le township rang du même township. Lot no. 361, dans le même rang. Lot no. 362, dans le township rang du même township. Lot no. 363, dans le même rang. Lot no. 364, dans le township rang du même township. Lot no. 365, dans le même rang. Lot no. 366, dans le township rang du même township. Lot no. 367, dans le même rang. Lot no. 368, dans le township rang du même township. Lot no. 369, dans le même rang. Lot no. 370, dans le township rang du même township. Lot no. 371, dans le même rang. Lot no. 372, dans le township rang du même township. Lot no. 373, dans le même rang. Lot no. 374, dans le township rang du même township. Lot no. 375, dans le même rang. Lot no. 376, dans le township rang du même township. Lot no. 377, dans le même rang. Lot no. 378, dans le township rang du même township. Lot no. 379, dans le même rang. Lot no. 380, dans le township rang du même township. Lot no. 381, dans le même rang. Lot no. 382, dans le township rang du même township. Lot no. 383, dans le même rang. Lot no. 384, dans le township rang du même township. Lot no. 385, dans le même rang. Lot no. 386, dans le township rang du même township. Lot no. 387, dans le même rang. Lot no. 388, dans le township rang du même township. Lot no. 389, dans le même rang. Lot no. 390, dans le township rang du même township. Lot no. 391, dans le même rang. Lot no. 392, dans le township rang du même township. Lot no. 393, dans le même rang. Lot no. 394, dans le township rang du même township. Lot no. 395, dans le même rang. Lot no. 396, dans le township rang du même township. Lot no. 397, dans le même rang. Lot no. 398, dans le township rang du même township. Lot no. 399, dans le même rang. Lot no. 400, dans le township rang du même township. Lot no. 401, dans le même rang. Lot no. 402, dans le township rang du même township. Lot no. 403, dans le même rang. Lot no. 404, dans le township rang du même township. Lot no. 405, dans le même rang. Lot no. 406, dans le township rang du même township. Lot no. 407, dans le même rang. Lot no. 408, dans le township rang du même township. Lot no. 409, dans le même rang. Lot no. 410, dans le township rang du même township. Lot no. 411, dans le même rang. Lot no. 412, dans le township rang du même township. Lot no. 413, dans le même rang. Lot no. 414, dans le township rang du même township. Lot no. 415, dans le même rang. Lot no. 416, dans le township rang du même township. Lot no. 417, dans le même rang. Lot no. 418, dans le township rang du même township. Lot no. 419, dans le même rang. Lot no. 420, dans le township rang du même township. Lot no. 421, dans le même rang. Lot no. 422, dans le township rang du même township. Lot no. 423, dans le même rang. Lot no. 424, dans le township rang du même township. Lot no. 425, dans le même rang. Lot no. 426, dans le township rang du même township. Lot no. 427, dans le même rang. Lot no. 428, dans le township rang du même township. Lot no. 429, dans le même rang. Lot no. 430, dans le township rang du même township. Lot no. 431, dans le même rang. Lot no. 432, dans le township rang du même township. Lot no. 433, dans le même rang. Lot no. 434, dans le township rang du même township. Lot no. 435, dans le même rang. Lot no. 436, dans le township rang du même township. Lot no. 437, dans le même rang. Lot no. 438, dans le township rang du même township. Lot no. 439, dans le même rang. Lot no. 440, dans le township rang du même township. Lot no. 441, dans le même rang. Lot no. 442, dans le township rang du même township. Lot no. 443, dans le même rang. Lot no. 444, dans le township rang du même township. Lot no. 445, dans le même rang. Lot no. 446, dans le township rang du même township. Lot no. 447, dans le même rang. Lot no. 448, dans le township rang du même township. Lot no. 449, dans le même rang. Lot no. 450, dans le township rang du même township. Lot no. 451, dans le même rang. Lot no. 452, dans le township rang du même township. Lot no. 453, dans le même rang. Lot no. 454, dans le township rang du même township. Lot no. 455, dans le même rang. Lot no. 456, dans le township rang du même township. Lot no. 457, dans le même rang. Lot no. 458, dans le township rang du même township. Lot no. 459, dans le même rang. Lot no. 460, dans le township rang du même township. Lot no. 461, dans le même rang. Lot no. 462, dans le township rang du même township. Lot no. 463, dans le même rang. Lot no. 464, dans le township rang du même township. Lot no. 465, dans le même rang. Lot no. 466, dans le township rang du même township. Lot no. 467, dans le même rang. Lot no. 468, dans le township rang du même township. Lot no. 469, dans le même rang. Lot no. 470, dans le township rang du même township. Lot no. 471, dans le même rang. Lot no. 472, dans le township rang du même township. Lot no. 473, dans le même rang. Lot no. 474, dans le township rang du même township. Lot no. 475, dans le même rang. Lot no. 476, dans le township rang du même township. Lot no. 477, dans le même rang. Lot no. 478, dans le township rang du même township. Lot no. 479, dans le même rang. Lot no. 480, dans le township rang du même township. Lot no. 481, dans le même rang. Lot no. 482, dans le township rang du même township. Lot no. 483, dans le même rang. Lot no. 484, dans le township rang du même township. Lot no. 485, dans le même rang. Lot no. 486, dans le township rang du même township. Lot no. 487, dans le même rang. Lot no. 488, dans le township rang du même township. Lot no. 489, dans le même rang. Lot no. 490, dans le township rang du même township. Lot no. 491, dans le même rang. Lot no. 492, dans le township rang du même township. Lot no. 493, dans le même rang. Lot no. 494, dans le township rang du même township. Lot no. 495, dans le même rang. Lot no. 496, dans le township rang du même township. Lot no. 497, dans le même rang. Lot no. 498, dans le township rang du même township. Lot no. 499, dans le même rang. Lot no. 500, dans le township rang du même township. Lot no. 501, dans le même rang. Lot no. 502, dans le township rang du même township. Lot no. 503, dans le même rang. Lot no. 504, dans le township rang du même township. Lot no. 505, dans le même rang. Lot no. 506, dans le township rang du même township. Lot no. 507, dans le même rang. Lot no. 508, dans le township rang du même township. Lot no. 509, dans le même rang. Lot no. 510, dans le township rang du même township. Lot no. 511, dans le même rang. Lot no. 512, dans le township rang du même township. Lot no. 513, dans le même rang. Lot no. 514, dans le township rang du même township. Lot no. 515, dans le même rang. Lot no. 516, dans le township rang du même township. Lot no. 517, dans le même rang. Lot no. 518, dans le township rang du même township. Lot no. 519, dans le même rang. Lot no. 520, dans le township rang du même township. Lot no. 521, dans le même rang. Lot no. 522, dans le township rang du même township. Lot no. 523, dans le même rang. Lot no. 524, dans le township rang du même township. Lot no. 525, dans le même rang. Lot no. 526, dans le township rang du même township. Lot no. 527, dans le même rang. Lot no. 528, dans le township rang du même township. Lot no. 529, dans le même rang. Lot no. 530, dans le township rang du même township. Lot no. 531, dans le même rang. Lot no. 532, dans le township rang du même township. Lot no. 533, dans le même rang. Lot no. 534, dans le township rang du même township. Lot no. 535, dans le même rang. Lot no. 536, dans le township rang du même township. Lot no. 537, dans le même rang. Lot no. 538, dans le township rang du même township. Lot no. 539, dans le même rang. Lot no. 540, dans le township rang du même township. Lot no. 541, dans le même rang. Lot no. 542, dans le township rang du même township. Lot no. 543, dans le même rang. Lot no. 544, dans le township rang du même township. Lot no. 545, dans le même rang. Lot no. 546, dans le township rang du même township. Lot no. 547, dans le même rang. Lot no. 548, dans le township rang du même township. Lot no. 549, dans le même rang. Lot no. 550, dans le township rang du même township. Lot no. 551, dans le même rang. Lot no. 552, dans le township rang du même township. Lot no. 553, dans le même rang. Lot no. 554, dans le township rang du même township. Lot no. 555, dans le même rang. Lot no. 556, dans le township rang du même township. Lot no. 557, dans le même rang. Lot no. 558, dans le township rang du même township. Lot no. 559, dans le même rang. Lot no. 560, dans le township rang du même township. Lot no. 561, dans le même rang. Lot no. 562, dans le township rang du même township. Lot no. 563, dans le même rang. Lot no. 564, dans le township rang du même township. Lot no. 565, dans le même rang. Lot no. 566, dans le township rang du même township. Lot no. 567, dans le même rang. Lot no. 568, dans le township rang du même township. Lot no. 569, dans le même rang. Lot no. 570, dans le township rang du même township. Lot no. 571, dans le même rang. Lot no. 572, dans le township rang du même township. Lot no. 573, dans le même rang. Lot no. 574, dans le township rang du même township. Lot no. 575, dans le même rang. Lot no. 576, dans le township rang du même township. Lot no. 577, dans le même rang. Lot no. 578, dans le township rang du même township. Lot no. 579, dans le même rang. Lot no. 580, dans le township rang du même township. Lot no. 581, dans le même rang. Lot no. 582, dans le township rang du même township. Lot no. 583, dans le même rang. Lot no. 584, dans le township rang du même township. Lot no. 585, dans le même rang. Lot no. 586, dans le township rang du même township. Lot no. 587, dans le même rang. Lot no. 588, dans le township rang du même township. Lot no. 589, dans le même rang. Lot no. 590, dans le township rang du même township. Lot no. 591, dans le même rang. Lot no. 592, dans le township rang du même township. Lot no. 593, dans le même rang. Lot no. 594, dans le township rang du même township. Lot no. 595, dans le même rang. Lot no. 596, dans le township rang du même township. Lot no. 597, dans le même rang. Lot no. 598, dans le township rang du même township. Lot no. 599, dans le même rang. Lot no. 600, dans le township rang du même township. Lot no. 601, dans le même rang. Lot no. 602, dans le township rang du même township. Lot no. 603, dans le même rang. Lot no. 604, dans le township rang du même township. Lot no. 605, dans le même rang. Lot no. 606, dans le township rang du même township. Lot no. 607, dans le même rang. Lot no. 608, dans le township rang du même township. Lot no. 609, dans le même rang. Lot no. 610, dans le township rang du même township. Lot no. 611, dans le même rang. Lot no. 612, dans le township rang du même township. Lot no. 613, dans le même rang. Lot no. 614, dans le township rang du même township. Lot no. 615, dans le même rang. Lot no. 616, dans le township rang du même township. Lot no. 617, dans le même rang. Lot no. 618, dans le township rang du même township. Lot no. 619, dans le même rang. Lot no. 620, dans le township rang du même township. Lot no. 621, dans le même rang. Lot no. 622, dans le township		

Encans du Soir.

Grand marché à faire aux halles d'encan

D. O'DOUD,

BASSE-VILLE,

LE LUNDI ET MARDI DE CHAQUE SEMAINE, IL Y SERA VENDU

UN assortiment général de marchandises sèches et de fonds et de fantaisie; coutellerie, papeterie, bijouterie et hardes faites.
N. B. Pour les détails voir les affiches.
Québec, 10 juillet 1845.

Joalleries de dernier goût, DE LONDRES; MONTRES, HORLOGES, &c. &c. Ardouin et fils, HORLOGERS, BIJOUTIERS, &c.

VIENNENT de recevoir de Londres par le navire *Amis*, et autres vaisseaux, un assortiment d'effets dans leur ligne, surpassant de beaucoup en richesse, en goût, et en variété tout ce qu'ils avaient jusqu'à présent; parmi lesquels se trouvent: Chaines d'or pour dames et messieurs, Anneaux, Epingles et Epinglettes d'or, plaquées, et en Métaux d'or, Perles-cravens d'argent de dame et de messieurs; Cure-dents en or et en argent, unies et à figures; Châlons de manche; Epinglettes Epingles de Manchettes en or pour les dames; Riches bracelets de Lette et de deuil; Epingles à cheveux, Ornaments de tête; Porte-bouquets, Epinglettes à bouquets; Carbet d'or avec motifs. Clefs de montres, Agrafes de cravates; Boutons de chemises en or et de deuil pour les Messieurs; Loquets d'or et plaqués; Vinaigrettes, Boutelles à parfum, Epinglettes d'or, plaquées et de deuil pour les messieurs; Gardemontres d'argent; Couteaux à beurre et afruits.

AUSI: Une variété de Montres à viers à patente et autres; Horloges d'Angleterre, de France et des Etats-Unis, et une grande variété d'autres articles trop long à énumérer.

NO. 60, RUE JEAN.

Anneaux de noces et de deuil supérieurs. Viel or et viel argent archetés ou acceptés en échange.
Québec, 7 juillet, 1845.

F. E. GARANT,

8, RUE ST JEAN,

Manufacturier et Teinturier

PELLETERIES,

OFFRE EN VENTE A SON MAGASIN,

Chapeaux de Castor de Paris, de Londres et de New-York, de Vivourne et de soie pour hommes et enfants; Casquettes de drap, de toile et de soie cirée pour do., Couvertures do.; Gilets et Caleçons de Chamoi; Socks, Gants de Buck-skin; Galons de soie militaires et autres patrons; Ceintures de soie et de laine supérieures; AUSSI, Un lot de Peaux de Caribou blanches et boucanées.

Il sera prêt à recevoir avec reconnaissance toutes sortes de pelleteries pour préserver des mites durant l'été, et il se flitte de les remettre dans le meilleur ordre. Les personnes qui ne peuvent les envoyer sont priées de lui en laisser avis à son magasin.
Répare chapeaux de Castor et de Livourne à demande.

Préservatif contre l'humidité et le froid aux pieds.
On peut se procurer semelles en crin approuvées par la Société Médicale de Londres, et déjà éprouvées par des familles de Québec comme préservatif.

AVERTISSEMENT.

Observez que CHARLES WILMER n'a AUCUNE liaison quelconque avec MM. WILMER ET SMITH, et que tous ordres et communications pour CHARLES WILMER doivent être adressés en toutes lettres au

Transatlantic Newspaper Office,
5, SOUTH JOHN STREET,
LIVERPOOL.

Nouvelles! Nouvelles! Nouvelles!
TRANSLANTIC NEWSPAPER OFFICE,
5, South John Street,
LIVERPOOL.

Charles Wilmer,

Agent pour les Journaux et autres objets pour les affaires de Commission en général,

CONTINUE à fournir, à demande, avec plus de promptitude et de régularité qu'aucune autre maison, et aux prix les plus modérés (un journal quotidien de Londres pour 6 livres 10 schellings sterling par an) les Journaux, Prix Courants, Listes Maritimes, Magasins, Livres, Papeteries, Caractères d'Imprimerie et autres Matérielles pour les Imprimeurs, et marchandises de toute espèce, à toutes les parties des Etats-Unis, du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, par les Paquebots à Vapeur transportant les Malles qui partent de Liverpool le 4 et le 9 de chaque mois, et à toutes les îles des Indes Occidentales, au Mexique et au Texas pour les vapeurs des Malles Royales qui partent de Southampton tous les quinze jours,
Son journal,

CHARLES WILMER'S
AMERICAN NEWS LETTER

ET publié pour être transmis par chaque Navire à Vapeur qui part d'Angleterre pour l'Amérique, et son caractère distinctif est de donner, d'un coup d'œil, un aperçu de tous les événements importants qui sont passés dans la grande-Bretagne, en Europe ou en Asie, dans l'intervalle entre le départ de chaque Navire à vapeur, et dans le monde politique en dans le monde commercial; une liste Maritime correcte et compréhensive, où l'on trouvera fidèlement enregistrés tous les bâtiments d'Amérique arrivant aux divers ports de la Grande-Bretagne, de l'Europe et de l'Asie, ou en partant, avec la relation des accidents ou désastres qui pourraient leur arriver; et un prix courant complet, dans lequel on donne avec le plus grand soin les marchandises les plus vendues des marchés pour les divers produits américains, puisées aux sources les plus sûres; réunissant ainsi, dans une seule feuille, un Journal, une Liste Maritime, et un Prix courant.
Subscription annuelle, payable d'avance, 12s. 6d. sterling.
Tous ordres doivent être accompagnés d'une remise ou d'une référence en Angleterre pour paiement.

AVIS.

Toutes communications doivent être adressées à
Charles Wilmer,
TRANSLANTIC NEWSPAPER OFFICE,
5, South John Street,
Liverpool.
Sans quoi elles ne parviendront pas au bureau de
CHARLES WILMER,
POINT de liaison avec Wilmer et Smith

ALMANAC des affaires.

MABLE BENAUD, cordonnier, fabricant de bottes de chasseurs, ci-devant de la rue St. Georges où est passé l'incendie du 28 juin, a ouvert sa boutique en dehors des barrières de la rue St. Valliers.
Québec, 3 juillet, 1845.

MICHEL PATRY, architecte, demeure maintenant à St. Roch, rue St. François.
Québec, 10 juillet 1845.

Le Soussigné a établi son bureau chez **M. PAUL TRUDELLÉ**, en haut du côté St. Geneviève, No. 4, la maison voisine de M. Guariépy, charretier.
Québec, 7 juin 1845. **J. BRY PRUNEAU**, Notaire.

Le Dr. **BLAIS**, informe ses patients qu'il a établi son domicile dans la rue Prince Edouard, no. 52, faubourg St. Roch, près de chez M. Nesbitt constructeur de navire.
Québec, 4 juin 1845.

JOSEPH LAURIN, NOTAIRE.

A ETABLIS son bureau dans la maison occupée par **M. L. GUERARD**, meublier, rue St. Paul, Basse-Ville.
Québec, 11 juin 1845.

ETUDE DE NOTAIRE.

Le soussigné a établi son Etude en la demeure de **M. Gabriel Lapointe**, rue St. François, vis-à-vis l'Eglise Jos. LEFEBVRE
2 Juin 1845.

Le Dr. **ROUSSEAU** demeure chez **M. Frs. Drouette**, jardinier, no 15, rue de la Reine. Il prie bien ceux qui lui doivent et qui peuvent le faire de vouloir bien le payer; l'incendie récent, l'ayant mis dans une position à ne pouvoir plus se passer de ses ordres.
Québec, 4 juin 1845.

Le Soussigné a temporairement établi son bureau chez **CHS. PANET**, Ecr. avocat, Rue St. Louis, Haute-Ville, et a fixé sa résidence dans les appartements occupés par **M. P. A. Gagnon**, Notaire, vis-à-vis l'hôtel Blanchard.
30 mai 1845. **J. P. RHEAUME**, Avocat et Procureur.

O. GIROUX, CHIMISTE ET DROGUISTE.

RUE ST. JEAN, No. 24.

M. le Dr. **BARDY** demeure maintenant, à la maison des Barrières, faubourg St. Valliers, chez M. Motte.

CHARLES LETELLIER, horloger, ci-devant de Saint-Roch, a établi temporairement sa boutique, au no. 8 rue Notre-Dame, Basse-Ville.
Québec, 3 juin 1845.

AVIS.

Mlle **Euphrasie Langlois**, Conturière, a établi sa résidence Rue St. François, Faubourg St. Roch, No 61.
Québec, 2 Juin 1845.

F. E. GARANT, manchonnier et teinturier de pelleteries, No. 8, rue St. Jean, haute-ville, Québec.

FÉLIX BEDARD, Notaire, a établi son bureau au pied de la côte du Palais, au 2e étage de la maison de M. B. Lachance, marchand-épicer.
1er mai, 1845.

CONFISEUR.

O. PELISSON, pâtissier, au numéro 10, rue St. Joseph, Haute-ville.
1er mai 1845.

GEO. FUTVOYE,

ENCANTEUR, COURTIER
ET
Agent général;
QUAI NAPOLÉON,
PORTE PRE-COTT, QUÉBEC.

PIERRE LÉGARE, avocat, a transporté son bureau sur la rue St. Jean, Haute-Ville, no. 3, vis-à-vis le magasin de M. Hall.
Jun, 1844.

JOS PETITCLERC, Notaire, tient son Etude en la Haute-Ville rue St. Jean, No. 33.
Québec, 16 janvier, 1845.

JOSEPH CAUCHON, avocat, a temporairement établi son étude au Bureau du "Journal de Québec."
Québec, 19 décembre 1843.

MICHEL GAUVIN, de la ligne de voitures vertes, tient des chevaux de louage, au numéro 19, rue Couillard, Haute-Ville.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNES:

EAU de vie d'Olard & Co.
Général de Kuypers
Thé swanky
Indigo
Essence de Corinthe
Sucre raffiné
Sucre blanc
Moutarde, etc
Et, attendu chaque jour,
Cassonade,
Mélasses, etc.
JAMES LESLIE & CO.
Rue St. Jacques.
Québec, 28 mai 1845.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PHENIX DE LONDRES.

CETTE compagnie qui a établi son agence en Canada en 1804, continue d'assurer contre le feu.
Bureau, au QUAI de Gillespie,
ouvert depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi.
GILLESPIE, GREENSHIELD & Co.
Québec, 4 juillet 1845.

MOYEN DE SAUVER BEAUCOUP DE SA VON ET DE TRAVAIL. LETTRES PATENTES ROYALES, Données le 4 mars 1844



Poudre brevetée (PATENT) DE WARD, POUR LAVER ET NETTOYER, MANUFACTURÉE AU Laboratoire des Alcaills d'Oldbury, pres de Birmingham.

LES avantages particuliers obtenus par l'usage de cette poudre, consistent en ce que l'on épargne:
Premièrement, au moins la moitié du savon nécessaire lorsque l'on se sert de soda.
Secondement, beaucoup de travail dans le lavage.
Troisièmement, la couleur de la toile et des autres étoffes est bien supérieure à celle que l'on peut obtenir par tout autre moyen.
Enfin, les effets étant nettoyés en beaucoup moins de temps, ils durent plus longtemps.
Cette poudre est employée de la même manière que le soda, à tremper, laver, et bouillir, dans la proportion d'environ 1 once à table par 10 gallons d'eau.
La poudre devrait toujours être dissoute dans de l'eau avant d'être employée; et il est particulièrement recommandé de faire tremper le linge dans cette eau pendant environ 12 heures.
Après avoir fait bouillir le linge, il est nécessaire de le rincer dans de l'eau fraîche.
N. B. On garantit que cette poudre n'affectera pas les effets mêmes les plus fins.

A vendre en gros et en détail par les soussignés,
METHOT CHINIC & Co.
Québec, 24 avril 1844.

Remède pour les VERS.

VERMIFUGE CANADIEN DE
WINER,
Garanti pour tous les cas.

Le meilleur remède qui ait jamais été découvert pour les vers: non seulement il les détruit, mais donne de la vigueur à tout le système, et emporte l'excès de la bile ou du mucus qui abonde dans l'estomac et les entrailles, spécialement de ceux qui sont en mauvaise santé. Il ne produit aucun mauvais effet sur le système, et la santé du patient s'améliore si on en fait usage, même lorsqu'on ne découvre pas de vers. Le médicament étant agréable au goût, aucun enfant ne pourrait refuser de le prendre, pas même le plus délicat. Des observations claires et pratiques sur les maladies résultant des vers, accompagnent chaque bouteille. Préparé et à vendre en gros et en détail à Hamilton. A Québec, chez
JOHN MUSSON,
Agent.

Montréal, 17 novembre 1843.

Cher Monsieur, — J'éprouve beaucoup de plaisir à vous en voyer ci-joint le témoignage d'un médecin de cette ville, en faveur de votre vermifuge. Je puis également ajouter mon témoignage à son efficacité, comme dans divers cas qui sont venus à ma connaissance, votre vermifuge a été éminemment efficace; et par les demandes qu'on en fait de toutes parts, il acquiert la haute réputation qu'il mérite à si juste titre.
Je demeure, cher monsieur,
Votre serviteur,
R. W. REKFORD.

M. REKFORD, Monsieur, — Ayant, il y a quelques semaines (sur votre recommandation accidentelle (été induit à essayer l'effet du vermifuge Canadien de Winer, sur un de mes patients, dont le mal avait résisté à plusieurs remèdes pour l'expulsion des vers de canal intestinal; j'ai le plaisir de vous dire que le vermifuge de Winer a satisfait pleinement mon attente comme remède guérissant radicalement, non seulement dans le cas que je viens de mentionner, mais plusieurs autres cas de la même nature.
Je suis, Monsieur,
Votre humble serviteur,
H. SCOTT, M. D.

Montréal 17 novembre 1843.

Sous le patronage de la faculté médicale.
MAL ARRÊTÉ! — SANTÉ RÉTABLIE!!
**J. WINER'S
CHEMICAL RED DROPS
And universal family Ointment.**

POUR guérir les écoulements ou le MAL DU ROI sous toutes ses formes et à toutes ses phases; les entorses blanches des jointures; les douleurs dans les os, la jointure, la hanche et le genou, etc.; les rhumatismes et la goutte; la maladie des hernies, et les tumeurs dures, les affections de la gorge et du cou; les dartres écaillées, sèches et humides; le scorbout, la démangeaison sous toutes ses formes; l'Erysipèle (n'importe la place où il réside et sa qualité); la bile et toutes les tumeurs dures (disparaissant l'inflammation, quand on en fait usage avant que la suppuration ait commencé, et ensuite limitant l'étendue de l'abcès); les dartres, les cancers, les ulcères de toute description, le rhume, les ébouillures et brûlures. A vendre, Québec, chez
JOHN MUSSON,
Agent.

Montréal 17 novembre 1843.

A vendre:

3,000 ACRES DE TERRE.

Dans les townships suivants:

3e Rang. S. E. No. 20, Lot No. 22.	BROUGHTON. 6e Rang. S. E. Lot No. 27.	10e Rang. Lot No. 17.
BRANDON. 10e Rang. Lot No. 16, et Lot No. 17.		
KILKENNY. 8e Rang. S. N. O. Lot No. 15, S. E. " " 14, S. E. " " 9.		
ELY. 6e Rang. Lot No. 20.		
AUTON. 7e Rang. Lot No. 40.		
WARWICK. 6e Rang. S. E. Lot No. 8.		
CHESTER. 1er Rang. Lot No. 18.		
6e Rang. S. O. Lot No. 17.		
WOLFSTOWN. 6e Rang. S. E. Lot No. 27.		

Aussi environ un cent Scrips de Miliciens.
L. G. BAILLAIRGE,
Avocat,
No. 2, rue de Paris (Haute-Ville).
Québec, Mars, 1845.